



REGION MORGES-AUBONNE

Conseil régional

Ch. de Chenaillettaz 3, 1110 Morges

021 803 63 57

morges-aubonne@eerv.ch - www.morgesaubonne.eerv.ch

PREMIERE EVALUATION DU POT COMMUN APRES 7 MOIS - CONCLUSIONS

Ce qui suit est la conclusion de l'évaluation, rédigée par le Conseil régional, sur la base d'une enquête auprès des président.e.s des lieux d'Église et des ministres. Le document « Annexe Evaluation pot commun synthèse des réponses » est rédigé sur la base des réponses compilées. Il contient les commentaires ou explications rédigés par le coordinateur, comparant laïques et ministres. Il est joint en annexe.

Les compilations des réponses brutes sont sur le site régional sous [Documents AR](#) :

« 200228 Evaluation Pot commun compilation réponses des ministres »

« 200219 Evaluation Pot commun-Compilation réponses des Laïques »

Des niveaux de solidarité superposés

Dans notre Région, l'entraide entre ministres s'exerce à plusieurs niveaux, qui se superposent :

1. Depuis l'existence de la Région en 2000, chaque mois au colloque régional, une **entraide ponctuelle** répond à des besoins.
2. La **répartition des tâches régionales** est pratiquée depuis 2012, selon un calcul équitable de la part de celles-ci assumée par chaque équipe paroissiale
3. Depuis 2017, nous avons développé des **collaborations entre paroisses partenaires**, qui permettent des économies de préparations et la mise en commun de certaines activités.
4. Lors de l'épisode de poste vacant à Gimel-Longirod, et par décision de l'ORH, les remplacements incombent désormais aux ministres de l'Ensemble régional. Le soutien effectif de l'équipe régionale n'a pas pu, et de loin, répondre aux besoins de Gimel-Longirod. Le **soutien poste vacant** a été décidé en AR en novembre 2018. La répartition des tâches régionales et le soutien poste vacant constituent ensemble le pot commun, qui a donné son nom au modèle.

Buts du pot commun : équité et solidarité entre les lieux d'Église

Un des objectifs de ce modèle est **l'équité entre les lieux d'Église**. Il s'agit que les forces ministérielles à la disposition de l'Ensemble régional soient réparties de manière équitable, et que les lieux d'Église ayant un poste vacant soient le moins possible impactés, grâce à la solidarité régionale. L'objectif de solidarité du modèle est élevé, puisque le manque est supporté par tous les lieux d'Église de manière proportionnelle. Dans la réalité les soutiens effectifs sont un peu en dessous du calcul fait dans le modèle, et cela fonctionne quand même. Le modèle pense d'abord l'équité et la solidarité **entre les lieux d'Église**, les ministres faisant preuve de souplesse pour apporter les soutiens nécessaires.

Du côté des ministres : besoin de continuité, proximité, cohérence

Les ministres ont mis en place ce modèle, et fait une première évaluation en colloque régional en octobre déjà. Nous citons des extraits de leur évaluation d'octobre qui apporte leur expérience des relations concrètes avec les bénévoles et les paroissiens.

« En mettant en avant le modèle du pot commun, nous avons choisi un modèle complexe qui fait intervenir des calculs pour garantir l'équité. On peut dire que cette méthode (*surtout le budget temps, complémentaire du pot commun*) nous divise actuellement entre ministres, sa compréhension, son adéquation par rapport à notre métier et notre vocation, à cette pâte humaine et relationnelle qui fait notre quotidien. A côté des valeurs « équité, transparence, solidarité » nous mettons en avant « continuité, proximité, cohérence ». Nous avons besoin de savoir aussi comment d'autres régions et l'ensemble du canton s'en sortent et ce qu'ils développent face aux mêmes problèmes.

Mais notons que très concrètement la solidarité fonctionne du mieux qu'elle peut et que nous pouvons : remplacements lors de cultes, de services funèbres, engagement de ministres dans le culte de l'enfance, le catéchisme d'autres paroisses, des fêtes villageoises, mise en commun de groupes Terre Nouvelle, reprise de tâches de coordination, tout cela se fait, dans une réelle entente et un esprit de service, pragmatique, expérimenté. Dans une situation tendue, nous ne sommes pas démunis, nous parvenons à nous organiser, le pot commun y contribue, même en l'absence du coordinateur qui occupe un rôle important dans notre configuration régionale.

Ensuite, il y a une question fondamentale: ce qu'il faut laisser tomber et ce qui sera prioritaire. Question essentielle pour nous pas finir en surmenage, et à laquelle les ministres ne peuvent ni ne doivent répondre seuls. Nous y sommes engagés dans des processus ouverts, avec vous, et toute l'Église. Quelle est notre stratégie non seulement pour nous venir mutuellement en aide mais pour changer nos manières de faire ? »

Le modèle pot commun : but ou moyen ?

Pour une partie des ministres, les relations l'emportent sur l'organisation, le fait de se sentir bien en relation avec les collègues et les laïques est plus important que l'équité. Du point de vue du Conseil régional, l'équité, par exemple, facilite les bonnes relations, en procurant le sentiment que c'est juste. Le pot commun n'est pas le but, mais plutôt un moyen pour atteindre un objectif intermédiaire : des relations paisibles et sereines entre les acteurs. L'objectif final reste la mission de l'Église : témoigner de l'Évangile en paroles et en actes.

Dans les groupes humains, nous sommes souvent d'accord sur l'objectif, et en désaccord sur les moyens. Du point de vue du Conseil régional, nous considérons que l'objectif est prioritaire, nous ne voulons pas nous diviser sur les moyens.

Deux voies ?

Il semble que dans l'équipe régionale des ministres on ait entre AB - GL, SLV - PJ :

1. appliqué le pot commun en utilisant le budget temps,
2. organisé des soutiens d'abord entre ministres de paroisses partenaires
3. mis en commun des activités entre paroisses partenaires (surtout AB – GL)

Il semble qu'entre ME et LPV, on ait :

1. mis en commun des activités entre paroisses partenaires
2. privilégié les soutiens entre paroisses partenaires
3. appliqué le pot commun en utilisant partiellement le budget temps

Deux voies se seraient donc développées, l'une avec le pot commun, un système complexe qui embrasse l'ensemble des lieux d'Église, l'autre avec les paroisses partenaires, plus proche, plus simple, moins complet. Devrions-nous à l'avenir choisir l'une ou l'autre voie ou peut-on les combiner ?

Le Conseil régional fait trois observations à ce stade.

- le pot commun peut parfaitement commencer par des soutiens entre paroisses partenaires, si la quantité de soutien nécessaire peut être fournie par la paroisse partenaire. (N.B : en 2019-2020, nous avons un ou une partie de poste vacant dans chaque duo de paroisses, ce qui facilite)
- Le pot commun est indispensable si des postes vacants se trouvent dans le même duo de paroisses partenaires.
- Le pot commun prend en compte les services communautaires.

Le conseil régional soumet trois conclusions provisoires

1. Loin d'être une alternative, paroisses partenaires et pot commun sont complémentaires, le système des paroisses partenaires s'imbriquant dans le pot commun.
2. L'absorption de la diminution de forces peut se faire par **abandon** de certaines activités, et/ou par leur mise en commun entre paroisses partenaires.
3. La situation d'une paroisse œuvrant avec l'intervention de ministres d'autres paroisses est difficilement jouable à long terme (plus d'un an). Toutefois, le fait d'avoir des postes vacants ici ou là va durer.

La pénurie temporaire, occasion de fixer des priorités et d'abandonner certaines activités ?

Gimel-Longirod a connu une période de pénurie, a dû abandonner provisoirement (ou définitivement ?) certaines activités. Pied du Jura, malgré le soutien poste vacant, a choisi d'abandonner provisoirement (ou définitivement ?) certaines activités. Gimel-Longirod, depuis un an, a retrouvé sa dotation complète, et remis en route des activités. Les nouvelles activités sont-elles les **anciennes** remises en vigueur, ou sont-elles **nouvelles** ?

Se pourrait-il qu'une période de pénurie ministérielle permette ce que nous avons tant de peine à faire : établir des priorités et renoncer à certaines activités. En observant ce qui s'est passé, on remarque que les LE n'ayant pas de poste vacant n'ont pas fait de choix conscient d'abandonner certaines activités, tandis que les LE avec poste vacant ont fait des choix. Était-ce les « bons choix » ? Étaient-ils réfléchis en fonction de la posture actuelle de l'Église dans la société, et des enjeux de l'avenir ? Ou était-ce des choix avant tout pragmatiques ? **Nous souhaiterions entendre de la part de ces deux paroisses une analyse de leur abandon d'activités**, et de leur reprise ou non, ou de leur remplacement par d'autres jugées plus actuelles et adéquates.

N.B. Priorités, abandon d'activité, et nouvelles démarches seront au cœur du processus proposé par le conseil synodal pour 2020 – 2021.

Deux étonnements

Nous partageons deux surprises : la pollinisation évoquée ne se manifeste pas encore beaucoup, mais c'est sans doute un peu tôt. Et nous n'avons reçu que peu de propositions concrètes d'amélioration du modèle.

Conclusion

Pour le Conseil régional, l'introduction du pot commun est un bénéfice pour la Région. Il a en grande partie atteint ses objectifs. Il est exploratoire, nous le documenterons et le partagerons avec le Conseil synodal, comme contribution à la recherche de chemins en Régions.